



Passage commun entre les 2 propriétaires

Par **Infosdanse**, le **29/01/2008 à 10:17**

Bonjour
Question sur le passage :
Pour entrer chez nous, nous avons deux possibilités :
une entrée principale qui s'ouvre sur la rue, et une entrée par le garage en empruntant un passage en copropriété avec notre voisin. Ce passage donne l'accès à l'entrée principale du voisin, et l'accès chez nous par le garage.
Notre voisin a-t-il le droit de nous interdire de faire passer nos invités par l'entrée du garage en empruntant le passage en copropriété et de nous exiger de les faire passer exclusivement par notre entrée principale ?
D'avance merci de votre aide.
Cordialement
Infosdanse